

Un projet inachevé : le parc Godue

Par Denis Boulanger

Le parc Godue chevauche les deux rives de la rivière Sutton, entre les rues Hilltop et Maple, juste en face du parc industriel créé par Olivier et Alexandre Godue à la fin du 19^e siècle

La volonté de créer un parc à cet endroit se manifeste lorsque la Ville de Sutton fait l'acquisition en 1986 d'un terrain couvrant le lot 1523 et une partie du lot 945 (une superficie totale de 0.48 ha). De son côté, le Bureau de Tourisme et des Congrès de Sutton inc. (BTCS), un OBNL communautaire visant le développement harmonieux de l'industrie touristique, avait fait l'acquisition en 1985 de deux terrains contigus comprenant des parties des lots 945 et 956, d'une superficie totale de 0.86 ha. dans le but de protéger le site historique et patrimonial du moulin Lagrange et de mettre en valeur sa superbe gorge. Le moulin avait été construit en 1846 par Omie Lagrange qui exploitait déjà des moulins à Frelighsburg. On peut comprendre que la chute de la rivière Sutton à cet endroit ait séduit son œil expert. C'était un moulin à grain. Au début des années 1860, Reuben Mills, qui faisait aussi partie d'une famille de meuniers, l'acquiert.

Le moulin a cessé ses activités en 1911. L'ancien bureau du moulin a été converti en résidence par la famille Demers qui a vendu le premier terrain et les bâtiments au BTCS. Un an plus tard un deuxième terrain, situé plus bas sur la rue Maple, a été acheté de Mme Folly King et de M. Robert F. Fodor. Selon l'acte de vente pour « ... un dollar et autres bonnes et valables considérations... ».

De 1985 à 1987, le BTCS a exploré diverses avenues potentielles pour le développement du site. Il a d'abord effectué la réfection de la maison, démoli les petits bâtiments secondaires et construit un belvédère d'observation là où se trouvait le moulin mais ses efforts ont été retenus par un manque de volonté politique de la part de la municipalité et par un manque de financement. En 1995 l'ancienne Ville de Sutton a créé un embryon de parc car elle s'est contentée d'installer un stationnement grossier et une aire de pique-nique sommaire. En 1999, elle se déclare prête à collaborer avec le BTCS pour la réalisation d'un plan d'aménagement portant sur l'ensemble du site. Pour assurer « la maintenance, la préservation et l'accès au public », la municipalité s'engageait à acquérir la propriété appartenant au BTCS.

En 2002, le BTCS mandate la firme d'architecte paysagiste de Knowlton, Archi-Terra, pour préparer un plan d'aménagement paysagé d'une partie du site, et la firme d'arpenteurs géomètre, Migué et Leblanc de Cowansville pour compléter l'arpentage détaillé. Justin Manasc, ingénieur forestier de Sutton et propriétaire de FOR ECO est engagé comme coordonnateur du projet.

La conjoncture politique, notamment l'enjeu de la fusion de la Ville et du Canton de Sutton, a fait que le projet du Parc Godue a été mis en veilleuse. Toutefois, en 2003, le nouveau conseil de la Ville fusionnée de Sutton a formalisé sa collaboration avec les principaux intéressés de la communauté, afin de relancer ce projet écologique, économique et culturel.

Ce projet est resté un vœu pendant près de 15 ans. Il s'en est même fallu de peu pour que le site perde une partie de son héritage. Le BTCS avait obtenu en 1987 une exemption de toute taxe foncière de la Commission municipale du Québec. Le privilège lui fut retiré en 2002. Conséquemment, comme le BTCS possédait des ressources limitées, il a initié des pourparlers avec la Ville de Sutton afin qu'elle fasse l'acquisition du site dans le but d'achever le plein potentiel de son développement. En 2003, la compagnie d'assurances de la ville émettait une opinion négative du risque associé à la maison Demers et recommandait une étude d'experts en la matière. Le résultat fut déposé en juillet 2006 et fut suivi d'un avis de démolition. Le BTCS contestait cet avis en insistant sur l'aspect de la solidité de la bâtisse patrimoniale et consentait à effectuer les travaux recommandés à ses frais. Le bureau de l'ancien moulin à grain a été épargné et l'acquisition du site par la ville fut enregistrée en octobre 2007. Depuis, la municipalité entretient l'aménagement paysager et effectue des travaux de réfection sur le site pour en assurer la sécurité et la beauté.

L'aménagement du parc Godue reprend en 2017

Le côté nord du parc Godue est enclavé entre la rivière, la rue Hilltop et des terrains adjacents à l'école appartenant à la commission scolaire Eastern Townships. Celle-ci octroie en 2017 un droit de passage créant un corridor de trois mètres. Puis le 17 mai de la même année, la municipalité de Sutton autorise le nettoyage de la forêt du côté nord du parc et l'aménagement d'un sentier en lacet dans l'escarpement. Un groupe de bénévoles entreprend les travaux le 1^{er} juin 2017 afin de rendre les lieux propres et sécuritaires et de créer un sentier à faible pente qui permettrait aux visiteurs de se rendre aisément à proximité de la rivière Sutton.

Cet accès côté nord débouche sur un espace tranquille et un amphithéâtre naturel. Un ancien sentier qui longeait la rive a été nettoyé sur une centaine de mètres. Il offre différentes perspectives sur la rivière que les visiteurs peuvent contempler à partir de 8 bancs commémoratifs en granite. Deux tables à pique-nique sont installées pour les personnes souhaitant passer plus de temps près de la rivière. Ces tables servent aussi aux élèves de l'école qui participent à divers ateliers avec leur pédagogue.

Cet aménagement n'est qu'une première phase car le potentiel du site est loin d'être pleinement exploité. Sa mise en valeur est d'ailleurs souhaitée par la population selon le sondage sur le noyau villageois au printemps 2023. (<https://revons.sutton.ca/noyau-villageois/>)

En conséquence, la municipalité entend former un comité qui se pencherait sur la formulation d'un plan de développement pour l'ensemble du site pour qu'il devienne un attrait des plus intéressants au cœur du noyau villageois. Parmi les aménagements proposés par les instigateurs initiaux on trouve sans ordre de priorité :

- le prolongement du sentier pour offrir une boucle du retour vers la rue Hilltop ;
- le nettoyage de cette partie du boisé ;
- l'aménagement d'une plateforme d'observation de la rivière au sommet du sentier ;
- l'aménagement d'un pont pour relier des deux rives afin d'améliorer l'accès vers l'école aux élèves, au sentier village montagne aux amateurs de randonnée et au site aux personnes à mobilité réduite ;
- l'ajout de bancs commémoratifs ;
- l'exploitation de l'amphithéâtre naturel et la construction d'un gazébo à son pied où des animations pourraient être offertes;
- l'aménagement d'une via ferrata sur la paroi rocheuse le long du ruisseau permettant la visite sécuritaire de la superbe gorge et de la chute Lagrange depuis l'élévation de la ligne des hautes eaux.

La mise en valeur de ce site historique de Sutton honorera les bâtisseurs qui ont oeuvré sur les berges de la rivière depuis la fondation de Sutton.

Parc Godue

Le parc Godue appartient à la Ville de Sutton qui a accordé son aval à la démarche en vue de la formulation d'un projet d'aménagement. Les citoyennes et citoyens sont invités à participer à la poursuite du projet final.

- [Bienvenue](#)
- [Nouvelles](#)
- [Chronologie](#)
- [Historique](#)
- [Nous joindre](#)

Contexte du parc Godue

Le Bureau du Tourisme et des Congrès de Sutton (BTCS) était un organisme sans but lucratif voué au développement harmonieux de l'industrie touristique de Sutton. En 1985 il a fait l'acquisition de deux terrains contigus comprenant une partie des lots 945 et 956 (une superficie totale de 0.86 ha) dans le but de protéger l'aspect patrimonial du site historique du moulin Lagrange et de développer le potentiel touristique de la superbe gorge de la rivière Sutton.

Le premier terrain et les bâtiments furent acquis de feu M. Robert Demers. L'ancien bureau du moulin avait été converti en résidence, la maison Demers, où avaient habité quelques membres de la famille Demers (d'où le nom de la maison Demers). Comme la maison était désaffectée depuis longtemps le BTCS a proposé à M. Demers d'en faire l'acquisition.

Un an plus tard un deuxième terrain, situé plus bas sur la rue Maple, a été acquis de Mme Folly King et de M. Robert F. Fodor. Selon l'acte de vente pour « ... un dollar et autres bonnes et valables considérations... ».

De 1985 à 1987, le BTCS a exploré diverses avenues potentielles pour le développement du site. On a d'abord effectué la réfection de la maison, démoli les petits bâtiments secondaires et construit un belvédère d'observation là où se trouvait le moulin.

Pour sa part, la Ville de Sutton avait fait l'acquisition d'un terrain couvrant le lot 1523 et une partie du lot 945 (une superficie totale de 0.48 ha) en 1986, dans la perspective d'y aménager un parc municipal. Elle y a établi l'embryon du parc Godue constitué d'un modeste stationnement et d'une table à pique-nique.

En 2002, le BTCS a voulu intégrer une partie de ses terrains au parc Godue. Il a donc mandaté :

Archi-Terra design, une firme d'architecte paysagiste de Knowlton;

Migué et Leblanc, une firme d'arpenteur-géomètre de Cowansville;

Justin Manasc, ingénieur forestier et propriétaire de FOR ECO comme coordonnateur des employés du département des travaux publics de Sutton.

Le parc Godue que l'on connaît aujourd'hui en est le fruit.



L'extrémité est du site possède un milieu biophysique extraordinaire qu'on appelle « la gorge de la rivière Sutton », et qui est d'une profondeur d'environ 15m. Ce milieu est d'une beauté exceptionnelle, mais il est très fragile en raison des sols peu profonds et des escarpements rocheux abritant une végétation précaire. Considéré dans son ensemble, le site global mérite d'être mis en valeur au bénéfice de la population locale et touristique. Mais il doit aussi être adéquatement protégé pour les générations futures.

Un beau projet!

[Retour au haut de la page](#)

English version

The English version will follow once the site is translated. Thank you for your patience!

Sélectionner l'image pour l'agrandir

Maison Demers en 1986



Robert Demers



Début du parc intégré



Parc automne 2015



Maison en 2006



Maison après réfection 2015



Belvédère



Droits d'auteurs : Denis Boulanger 2015

Parc Godue

Le parc Godue appartient à la Ville de Sutton qui a accordé son aval à la démarche en vue de la formulation d'un projet d'aménagement. Les citoyennes et citoyens sont invités à participer à la poursuite du projet final.

- [Bienvenue](#)
- [Nouvelles](#)
- [Chronologie](#)
- [Historique](#)
- [Nous joindre](#)

Historique du site

Un moulin à grain fut construit par M. Omie Lagrange sur ce site en 1846.

Au début des années 1860, Reuben Mills l'acquiert. Il faisait lui aussi partie d'une famille de meuniers, son père Moses ayant participé à l'installation de plusieurs moulins, dont le moulin Westover et celui construit par Paul Holland à Knowlton. Les cartes anciennes font état d'un chemin Mills, aujourd'hui disparu, qui partait un peu avant le pont de la rue Maple et montait vers la rue Highland. Le fils de Reuben, Frédérick, a repris le flambeau lorsque son père est devenu trop âgé pour exploiter le moulin. Frédérick est mort en 1898 avant son père qui est décédé en 1903. On ne sait pas si quelqu'un de la famille a continué à faire fonctionner le moulin jusqu'à ce qu'il cesse ses activités en 1911. Selon feu Robert Demers, le moulin aurait été démoli vers 1921 par un dénommé Smith.

La famille Godue

Olivier Godue est venu s'établir à Sutton en 1844. Il s'installa avec sa famille sur la rue Maple. Il eut 12 enfants : Elmire, Marie, Alexandre, Sarah, William, Zacharie, Euchen, Jérôme, Noé, Hector, Elvira et Nelson, desquels seulement Alexandre et Sarah demeurèrent à Sutton. Olivier exerçait le métier de charron dans sa propre entreprise établie en 1845. En 1890, il se lança dans la fabrication de cercueils et fonda la Godue Casket. Alexandre et son fils Georges continuèrent de faire fructifier l'entreprise après le décès d'Olivier en 1915.





De gauche à droite : Olivier, Alexandre et Georges

L'entreprise familiale a été vendue à G.N.Thompson en 1923. La Darrah Bros. prend le relais en 1945. La vocation change en 1953 quand la Lines Bros. entreprend la fabrication de jouets de bois pour enfants. L'entreprise est vendue en 1970 et devient la Canada Art Supplies. Cette dernière cesse ses activités en 1980, mais les bâtiments n'ont été démolis que vers la fin des années 80. Ces derniers étaient érigés là où se trouvent aujourd'hui les logements en face du parc Godue. La résidence du 27, rue Maple, a été construite par Olivier. Cette dernière a servi aussi de lieu pour les premières célébrations religieuses catholiques. Elle est devenue par la suite la résidence de Flore Godue, la fille d'Alexandre.



En noir et blanc, la maison originale. En couleur, la maison en 2015.

La famille de Georges Godue était constituée de Gérard, Jean-Marie, Bernard, Luc et Lucille (jumeaux), Claudette, Jacqueline, Roméo et Georgette (jumeaux). Gérard et Lucille vécurent leur vie entière à Sutton. Cette dernière, épouse de Réal Boulanger, était connue des skieurs sous le nom de « Tante Lucille » car elle travaillait à la garderie de la station de ski où elle a oeuvré pendant plus de 25 ans.

La famille Godue est alliée à plusieurs autres familles locales : les Gendron, les Dubés, les Dandenault, les Tartre, les Boulanger, les Cutter, les Bresee, et les Meyer.

** Extraits de la généalogie et de l'histoire de la famille Godue rédigée par Valerie Horne Godue.

La valeur patrimoniale

Des actes de ventes de 1872, 1877, 1887 et 1889, qui impliquent des membres de la famille Godue, mentionnent le moulin, le terrain ainsi que les « appartenances ». C'est donc dire qu'il y avait de petits bâtiments associés au moulin dont, entre autres, celui qui devait devenir la maison Demers. La famille O'Reagan vivait de l'autre côté de la rue Highland près du site. Terry O'Reagan rapporte que son père a toujours nommé ce bâtiment « the Mill office ». Ce fait confirme bien que le bâtiment faisait partie du moulin et qu'il est un bien patrimonial. D'ailleurs, quand l'on examine ce qui reste de la fondation du moulin, l'un des coins (sud-est) se trouve sous la présente galerie, adjacente à la charpente nord-ouest de la maison Demers.

Une ancienne écurie située plus bas sur la rivière est utilisée de nos jours par le département des travaux publics pour l'entreposage de matériaux.

Cette ancienne écurie aurait-elle été voisine du moulin à scie de la Sutton Lumber qui a brûlé en 1898?

À côté du bâtiment, on peut apercevoir la fondation d'un ancien barrage qui servait peut-être à actionner un moulin à scie pendant la fin des années 1800. Les deux bâtiments offrent un potentiel culturel et historique qui mérite d'être mis en valeur.

En 1999, l'ancienne Ville de Sutton a démontré son intention de collaborer avec le BTCS pour la réalisation d'un plan d'aménagement de l'ensemble du site (résolution #99-10-685). Pour s'assurer « de la maintenance, de la préservation et de l'accès au public par la suite », la municipalité s'engageait à acquérir la propriété appartenant au BTCS, selon des conditions à déterminer. L'acte de vente a été signé par le maire, Kenneth Hill, le 4 septembre 2007.

Cependant, la conjoncture politique (notamment l'enjeu de la fusion de la Ville avec le Canton de Sutton) a fait en sorte que le projet du parc Godue fut mis en veilleuse. Une fois la Ville de Sutton fusionnée, son nouveau conseil municipal a mis en branle le début de cet important projet écologique, économique et culturel avec les principaux intéressés de la communauté.

La récente réfection a piqué la curiosité et a incité plusieurs citoyennes et citoyens à s'intéresser au parachèvement du projet. L'invitation est lancée à toutes et à tous!

** De nombreux faits ont été extraits de textes rédigés par la Société d'histoire Héritage Sutton.

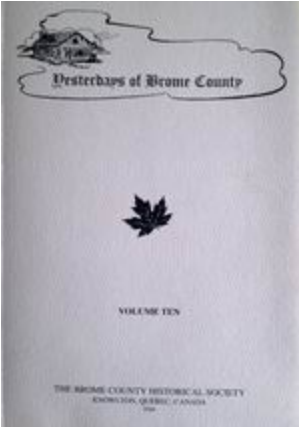
[Retour au haut de la page](#)

Sélectionner l'image pour l'agrandir

Panneau signalétique



Article en anglais



Sélectionner l'image pour lire l'article sur le moulin paru dans le Volume 10 de Yesterdays of Brome County / BCHS

Godue Casket



Complexe de condos



Maison Flore Godue



Ancienne écurie



Ancien barrage



Les actes de vente

Choisir une date pour lire l'acte

[1872 O.Godue à J.B.Latour](#)

[1877 O.Godue à Godue Bros](#)

[1884 A.Godue à W.Godue](#)

[1889 W.Godue à W.Clark](#)

[1985 R.Demers à BTCS](#)

[1986 R.V.Fodor à BTCS](#)

[2007 BTCS à Ville Sutton](#)

Droits d'auteurs : Denis Boulanger 2015

Parc Godue

Le parc Godue appartient à la Ville de Sutton qui a accordé son aval à la démarche en vue de la formulation d'un projet d'aménagement. Les citoyennes et citoyens sont invités à participer à la poursuite du projet final.

- [Bienvenue](#)
- [Nouvelles](#)
- [Chronologie](#)
- [Historique](#)
- [Nous joindre](#)

Le projet

Le potentiel

Le projet initial du Bureau du tourisme et de congrès de Sutton (BTCS) était de mettre en valeur l'ensemble du site c'est-à-dire de la gorge et des vestiges du moulin. Une plateforme d'observation a été érigée à cette fin et la réfection extérieure du bâtiment a été entreprise pour le mettre en valeur.

Si la gorge demeure spectaculaire à partir de la plateforme et du pont sur la rue Highland, elle est encore plus impressionnante d'en bas près de la rivière. L'aménagement d'un sentier qui permet de visiter la rivière du côté Nord a été terminé en juin 2017. L'escarpement du [parc Godue Nord](#) pourrait entre autres servir d'amphithéâtre naturel en y installant des bancs en estrade donnant sur une terrasse où divers artistes pourraient se produire en pleine nature.



Vue panoramique des 5 premiers bancs installés.

Pour en connaître davantage, consultez la rubrique « [Nouvelles](#) »

Cette partie Nord du parc est devenu un endroit de contemplation, de méditation ou de lecture. Il resterait à choisir parmi l'ensemble des possibilités pour compléter le projet.

Enfin, un sentier éventuel du côté sud de la rivière permettrait d'accéder à la gorge. On propose un pont suspendu près du petit stationnement existant afin de joindre le côté sud au côté nord.

Retrospective

Le bâtiment historique a fait l'objet d'un avis de démolition en avril 2010. L'avis de démolition a été contesté et un rapport de visite de reconnaissance réalisé par la firme d'ingénierie BPR inc affirmait : « (...) La structure proprement dite du bâtiment pourrait être conservée et réhabilitée. » Une deuxième expertise, réalisée cette fois

par l'architecte Alan Bellavance évaluait la structure à partir du vide sanitaire et confirmait une fondation saine et solide. Le bâtiment a été épargné, mais il est resté dans un état d'abandon.

À la fin de l'été 2015, le BTCS obtenait la permission de la Ville pour sécuriser les alentours de la maison, fortifier et réparer la structure du bâtiment. On en a profité pour repeindre l'extérieur aux couleurs de l'époque. Les travaux ont été entièrement réalisés par l'entreprise Nico-Reno de Sutton et financés à partir des réserves financières du BTCS.

La suite

Un plan de développement global du site est nécessaire avant de proposer sa réalisation à la Ville. Ce plan comprendrait les aménagements proposés, les utilisations admissibles, la vocation de la maison, le budget, le montage financier et la campagne de financement.

Comme pour tout projet, de nombreuses expertises seront requises...

[Retour au haut de la page](#)

Sélectionner l'image pour l'agrandir

Plan aérien



Exemple d'amphithéâtre



La chute principale



La gorge



Droits d'auteurs : Denis Boulanger 2015

Parc Godue

Le parc Godue appartient à la Ville de Sutton qui a accordé son aval à la démarche en vue de la formulation d'un projet d'aménagement. Les citoyennes et citoyens sont invités à participer à la poursuite du projet final.

- [Bienvenue](#)
- [Nouvelles](#)
- [Chronologie](#)
- [Historique](#)
- [Nous joindre](#)

Premiers travaux du côté nord

Le côté nord du parc Godue est enclavé, il était donc nécessaire d'obtenir un droit de passage pour y accéder. Ce droit de passage a été octroyé par la commission scolaire Eastern Townships à la fin d'avril 2017 (Voir plan). L'accès au parc passe par la rue Hilltop, puis par un corridor d'environ trois mètres sur le terrain de l'école jusqu'au terrain de la ville et du sentier en lacet qui se rend au pied de la rivière. Le 17 mai 2017, la municipalité de Sutton a accordé son autorisation pour le nettoyage de la forêt du côté nord du parc, l'aménagement d'un sentier en lacet dans l'escarpement, etc.

Un groupe de bénévoles a entrepris les travaux le 1^{er} juin 2017. Le nettoyage du boisé comprend le ramassage des débris au sol, l'élagage des branches nuisibles et l'abattage des arbres morts ou jugés dangereux. L'objectif était de rendre les lieux propres et sécuritaires et de créer un sentier à faible pente qui permettra aux visiteurs de se rendre aisément à proximité de la rivière Sutton.

Sélectionner l'image pour l'agrandir



Construction du sentier, ancien sentier et nettoyage de la forêt.

L'espace forestier de cette première phase comprend une partie seulement de la surface totale du terrain disponible parce que l'on a voulu préserver l'intimité des lots adjacents. Or, c'est la partie la plus intime et intéressante pour la mise en valeur du site. L'accès ouvre la voie à un espace tranquille et à un amphithéâtre naturel. Un ancien sentier qui longeait la rive a été nettoyé sur une centaine de mètres. Il offre différentes perspectives de la rivière.

Deux tables à pique-nique ont été installées ainsi que huit bancs commémoratifs.

On invite les visiteurs à respecter la signalistion qui a été installée.

Bancs commémoratifs

Huit bancs en pierre sur des piliers de granite comportant une inscription commémorative gravée sont installés pour votre usage.



Les personnes ou entreprises qui voudraient commanditer un banc sont priées de [communiquer avec les responsables](#) afin de déterminer l'emplacement, l'inscription, etc.



À titre d'indication, une commandite (2017) était de 517.39 \$ le banc, taxes et installation comprises.

Aménagements potentiels

Les esquisses ci-dessous présentent une vision d'un pont suspendu et d'une passerelle sur la paroi.



Vidéo

Une brève vidéo du sentier et du parc.



Parc Godue nord

Denis Boulanger

00:44

[Parc Godue nord](#) from [Denis Boulanger](#) on [Vimeo](#).

Remerciements

Cette réalisation est le fruit de citoyens investis dans le développement de Sutton.

Pour leurs **labeurs** : Yvon Fleury, Normand Goulet, Daniel Desjardins, André Forest, Réal Michon, Jean-Marc Lareau et Denis Boulanger.

Pour leur **implication administrative** dans le projet : Claude F. Gagnon, Diane Sylvestre, Paul Goulet, Liane Bruneau, Gilles Lavoie, Yvon Fleury, Denis Boulanger.

Pour leur **support technique gracieux** : Robert Fournier (Migué et Fournier Arpenteurs), Justin Manasc (For.Éco), Brien Bidwell et Liette Nadeau (Les Monuments Jenne), Stéphane Lemardelé

Pour leur **collaboration** : Ville de Sutton, la Commission scolaire Eastern Townships et l'École de Sutton.

[Retour au haut de la page](#)

Droits d'auteurs : Denis Boulanger 2015



Escarpement rocheux le plus en amont; la ligne indique où se situerait la plateforme de visite



Escarpement en aval de la photo ci-dessus



Escarpement le plus en aval; la partie hachurée indique où pourrait se situer l'escalier d'accès depuis la rue Maple



Perspective verticale de la gorge. Le bas de la photo correspond à la partie gauche de la photo «
escapement le plus en aval »



Vue panoramique de l'escarpement où un sentier en lacet permettrait la descente vers le ruisseau à partir du terrain de l'école.

L'image agrandie montre la localisation approximative du sentier en lacet, la plateforme et un sentier près du ruisseau